#### REPUBLIQUE FRANCAISE

## **DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 30 NOVEMBRE 2024

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

#### ETAIENT PRESENT(E)S:

Mme Cécile HELLE, Mme Catherine GAY, Μ. Paul-Roger GONTARD, MINSSEN. M. Fabrice TOCABENS. Zinèbe HADDAOUI, Mme Laure Mme David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, Claude M. Μ. TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY. M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Nathalie GAILLARDET, Μ. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE. M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI. Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI. Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Annie ROSENBLATT, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

## ETAIENT REPRESENTE(E)S:

M. Claude NAHOUM par Mme Cécile HELLE durant la présentation de la délibération numéro 6

M. Marc SIMELIERE par M. Sébastien GIORGIS

Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS

M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL

Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO

M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD durant la présentation de la délibération n°5

Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

#### ETAIENT ABSENT(E)S:

M. Jean-Pierre CERVANTES

M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b103-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b103-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024



#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2024**

## 27

MOBILITE: Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo ».

M. TOCABENS

#### Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le fonds d'aide municipal « Tous à Vélo », créé par délibération n°23 du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020, a permis depuis sa création de subventionner plus de 805 dossiers d'acquisition de vélos neufs, d'occasion ou d'équipements de sécurité, ainsi que de réparation de vélos. Il a démontré ainsi sa très grande utilité pour les avignonnais et avignonnaises engagés dans la mobilité active.

Par délibération n°15 du Conseil Municipal en date du 24 février 2024, il a été décidé de modifier les modalités d'attribution, en les faisant varier suivant le type de prestation ou le montant facturé.

#### Il est ainsi prévu de subventionner :

- Pour l'achat d'un vélo d'occasion classique, 70% du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 70 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 500 €;
- Pour l'achat d'un vélo d'occasion électrique, 70% du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 70 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 1 500 €;
- Pour l'achat d'équipements de sécurité ou pour la réparation d'un vélo, le montant de la subvention de la ville d'Avignon est plafonné à 50% du prix d'achat ou de réparation TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 70 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 200 €;
- Pour l'achat d'un vélo neuf classique, 50% du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 50 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 1 000 €;
- Pour l'achat d'un vélo neuf, électrique ou non, le montant de la subvention de la ville d'Avignon est plafonné à 50% du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 50 € à condition que le montant facturé soit inférieur ou égal à 2 000 €;

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b103-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024

 Pour l'achat d'un vélo-cargo, d'une remorque électrique pour un vélo ou d'un vélo adapté aux situations de handicap, le montant de la subvention de la ville d'Avignon est plafonné à 50% du prix d'achat TTC, pour un montant minimum de subvention de 15 € et un montant maximal de 100 € sans condition de montant facturé.

Le taux et le montant de subvention attribué par la Ville variant suivant le type de prestations concernées, il est possible de déposer un dossier de subvention intégrant plusieurs types de prestations, sous réserve que leur montant maximum de subvention soit le même.

Cette aide est cumulative aux autres dispositifs de subventions locaux ou nationaux.

Il est aujourd'hui proposé d'accorder aux 30 bénéficiaires désignés dans le tableau annexé à la présente délibération une aide pour l'acquisition ou la réparation de leur vélo pour un montant total de 1 522,49 €.

Pour rappel, d'autres délibérations seront régulièrement présentées au fur et à mesure des dossiers de subventions déposés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29, Vu la délibération n°15 du Conseil Municipal du 24 février 2024 pérennisant et modifiant les clés du champ d'application selon la prestation du fonds d'aide municipal « Tous à vélo », Vu la délibération n°23 du Conseil Municipal du 17 juillet 2020 concernant la mise en place d'un fonds d'aide municipal de 30 000 € baptisé « Tous à vélo »,

#### Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville en transition

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux bénéficiaires concernés selon le tableau annexé à la présente délibération;
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 65, compte 65741;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

#### **ADOPTE**

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b103-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024

Le Maire Mme Cécile HELLE



## Le Secrétaire de Séance Mme Martine CLAVEL

# PARVENU A LA PREFECTURE LE 9 DÉCEMBRE 2024 ACTE PUBLIE LE 12 DECEMBRE 2024

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b103-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024